



OFFICE DE L'ELEVAGE
Affaires Communautaires et Contrôles Externes

**Compte rendu sommaire de la 1297^{ième} réunion du
Comité de gestion du lait et des produits laitiers,
du jeudi 17 janvier 2007**

Participaient à la réunion :

MME LE POULTIER Caroline
Melle SCARSI Florence

M.A.P./ Bureau du lait et des Industries Laitières
Office de l'élevage

POINTS IMPORTANTS

↪ **Restitutions à l'exportation :**

Restitution commune : les taux sont toujours nuls pour l'ensemble des produits laitiers.

Restitution par voie d'adjudication : rejet des offres concernant le beurre 82% (les premières depuis plusieurs mois), pas d'offre pour le butteroil et la poudre de lait écrémé.

↪ **Adoption d'un règlement modifiant l'intensité des contrôles concernant les producteurs de lait.**

Livraisons : la Bulgarie et la Roumanie pourront ne contrôler que 1% minimum de leurs producteurs livreurs sur la campagne 2007/2008, au lieu de 2%.

Ventes directes : les Etats membres pourront choisir de ne contrôler que 1% minimum de leurs « petits » vendeurs directs (référence et quantités déclarées inférieures à 5 000 kg) au lieu des 5% minimum.

↪ **Adoption d'un règlement fixant les modalités de l'aide au stockage privé de beurre pour la campagne 2007/2008 : frais fixes 15,62 € /tonne, frais de stockage 0,23 € par tonne et par jour et taux d'intérêt de 4,25 %.**